

Éducation

Formation par le numérique à l'école primaire: moratoire demandé

Une pétition contestant la formation par le numérique à l'école primaire va être déposée lundi auprès du Grand conseil genevois par un collectif de parents d'élèves.

Publié: 03.05.2021, 01h21

0 commentaire



Le collectif RUNE souligne notamment que la plus-value pédagogique de «l'école numérique» n'est pas démontrée et que les pays qui ont le plus investi dans le numérique sont ceux qui ont vu les performances de leurs élèves diminuer le plus. (Photo Andy Buchanan / AFP)

AFP

Le collectif RUNE, composé de parents d'élèves du primaire, veut un moratoire sur le projet de formation par le numérique à l'école primaire. Il déposera à cet effet lundi une pétition munie de 684 paraphes auprès du Grand Conseil genevois.

Dans son communiqué diffusé dans la nuit de dimanche à lundi, le collectif RUNE (Réfléchissons à l'Usage du Numérique et des Écrans) précise qu'il ne conteste pas la nécessité de la formation au numérique mais bien la formation par le numérique à l'école primaire.

Et de préciser: «il ne s'agit pas de refuser les innovations technologiques ni de nier que le monde se transforme avec les nouvelles technologies, mais d'affirmer que se préparer au mieux à l'avenir ne nécessite pas forcément de déployer celles-ci à l'école dès le plus jeune âge».

Le collectif demande qu'une analyse des coûts et des bénéfices, aux niveaux pédagogique, sanitaire, du coût financier et de l'impact écologique, soit effectuée avant de s'engager dans cette voie.

Citant une étude menée en 2015 par l'OCDE dans le cadre du programme PISA, le collectif souligne notamment que la plus-value pédagogique de «l'école numérique» n'est pas démontrée et que les pays qui ont le plus investi dans le numérique sont ceux qui ont vu les performances de leurs élèves diminuer le plus.

Le collectif RUNE précise que l'Association des logopédistes indépendants de Genève, le Groupe enseignement du Syndicat des services publics genevois et la société itopie informatique figurent parmi les signataires.

Le projet du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), présenté en novembre 2018, prévoit notamment d'équiper les écoles primaires de 17'000 tablettes.

ATS

Publié: 03.05.2021, 01h21